

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-DE-DORCHESTER, TENUE, LUNDI, 6 AVRIL 2020, AU CENTRE COMMUNAUTAIRE À 19H30, À HUIS CLOS.

Sont présents à cette séance à huis clos les conseillers suivants :

M. Jacques Bruneau
Mme Francine Garneau
M. Denis Tanguay
Mme Nadia Vallières
M. Luc Lachance
Mme Véronique Lachance

Assistent également à la séance Monsieur Clément Fillion, maire, était aussi présente la secrétaire-trésorière, madame Francine Brochu.

47-04-2020

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé de M. Luc Lachance
et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter l'ordre du jour suivant tel que présenté.

- 1) Ordre du jour
- 2) Procès-verbal du 2 et 9 mars 2020
- 3) Compte et recettes du mois de mars 2020

4) Administration :

- 4.1 Soumission rechargement gravier 2020
- 4.2 Convocation à l'Audience 7 avril 2020
- 4.3 Perceptions taxes juin-si reporté versement, intérêts?
- 4.4 Demande au MTQ-obstrué réseau d'égout
- 4.5 Approbation programme RECIM
- 4.6 Archives (destruction)
- 4.7 Octroi de contrat

5) Rapports et ententes :

- 6) **Dossiers :**
- 7) **Correspondances :**
- 8) **Suivi MRC**
- 9) **Varia**
- 10) **Levée de l'assemblée**

48-04-2020

2) **PROCÈS-VERBAL DU 2 MARS 2020**

Il est proposé par M. Jacques Bruneau
appuyé de M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseillers

Que le procès-verbal de la séance régulière du 2 mars 2020 et son
ajournement du 9 mars soit adopté tel que rédigé.

49-04-2020

3) **COMPTES ET RECETTES DU MOIS DE MARS 2020**

Il est proposé par Mme Francine Garneau
appuyé de Mme Nadia Vallières
et unanimement résolu par les conseillers

Que le rapport des dépenses du mois de mai 2020, au montant de
87 432.29\$ et celui des recettes au montant de 115 436.47\$, soient
approuvées tel que déposé.

50-04-2020

4) **ADMINISTRATION**

4.1 **SOUSSION RECHARGEMENT DE GRAVIER 2020**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres sur
invitation pour du rechargement de gravier sur les chemins
municipaux pour une quantité de 2 000 tonnes;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissionnaires ont été invités à déposer
une offre avant 15 h00, le 3 avril 2020;

CONSIDÉRANT QU'un courriel a été envoyé aux trois soumissionnaires les invitant à déposer leur soumission par courriel compte tenu du COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont déposés leur soumission sont :

Les Excavations Lafontaine :	25 156.53\$ taxes incluses
Carrières Rive-Sud :	37 021.95\$ taxes incluses

Il est proposé par M. Denis Tanguay
appuyé de Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

De retenir la soumission présentée par Les Excavations Lafontaine, plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 25 156.53\$, taxes incluses.

D'aviser le soumissionnaire retenu que les travaux devront débiter au moment où le responsable des travaux publics de la municipalité l'exigera et qu'il devra s'assurer d'avoir les effectifs nécessaires pour la livraison des matériaux.

4.2 ANNULATION DE LA CONVOCATION À L'AUDIENCE 7 AVRIL

La Cour du Québec a annulé l'audience prévue en raison du Covid-19. Un nouvel avis de convocation sera transmis ultérieurement concernant le dossier de M. Léonard Aubé et la Municipalité de Saint-Nazaire.

4.3 PERCEPTION TAXES VERSEMENT JUIN- INTÉRÊTS

La décision du Conseil concernant le 2^e versement de paiement de taxe dû le 1^{er} juin est reportée à la séance de mai.

4.4 DEMANDE MTQ-BRIS RÉSEAU D'ÉGOUT

Une lettre a été adressée au Ministère des Transports relatif à un refoulement d'égout dans le sous-sol de la résidence au 117, Émile-Lachance, causé par une obstruction dans le réseau sanitaire de la municipalité.

Cette obstruction aurait été causée par des débris provenant des travaux d'asphalte de la Route 216 par le MTQ en juillet 2018.

Une réponse par courriel provenant du MTQ mentionnant qu'une collecte d'information est présentement à l'étude sur cet événement de la part du Ministère des transports et une décision sera rendue dans les meilleurs délais.

4.5 APPROBATION PROGRAMME RECIM

La Municipalité a reçu une lettre de Mme Andrée Laforest, ministre, du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation daté le 24 mars 2020 concernant le projet de rénovation du complexe municipal. Cette lettre confirme que le projet est admissible à une aide financière de 99 905\$ s'appliquant à un coût maximal de travaux admissible de 153 700\$ dans le volet 1 du programme Réfection et construction des infrastructures municipale.

51-04-2020

4.6 AUTORISATION –DESTRUCTIONS D'ARCHIVES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit maintenir à jour la gestion et la destruction des documents dont la conservation n'est plus requise ;

CONSIDÉRANT QUE l'identification, la préparation de la destruction des dossiers semi-actifs et inactifs exigées ont été réalisées ;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été formulée à l'entreprise Déchiquetage de Beauce pour la destruction d'une cinquantaine de boîtes de documents,

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé de Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

D'accepter l'offre de déchiquetage de Beauce, au coût de 7.50\$ par boîte incluses, pour le transport, la manipulation et le déchiquetage des documents à détruire. Le déchiquetage sera effectué au bureau municipal et au centre communautaire.

Un certificat de destruction sera émis par l'entreprise.

4.7 Octroi du contrat : Rénovation complexe municipal

Attendu que la municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester a effectué un appel d'offres relatif à des travaux de rénovation de son complexe municipal;

Attendu que cinq soumissions ont été déposées;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme est Logis-Beauce inc., entrepreneur général, au montant de 665 000 \$;

Attendu que la municipalité est en attente de l'approbation de son règlement d'emprunt n° 254-2020 servant à financer ces travaux;

Attendu que la municipalité est aussi en attente de l'approbation finale de la contribution autorisée du programme TECQ, dont une partie de l'enveloppe annoncée sera affectée au paiement d'une partie de ces travaux,

En conséquence :

Il est proposé par Mme Francine Garneau
appuyé par M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseillers

que la municipalité accorde le contrat de réalisation des travaux de rénovation de son complexe municipal à Logis-Beauce inc., entrepreneur général, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 665 000 \$, taxes incluses.

Que la signature du contrat soit conditionnelle :

1) à l'approbation du règlement d'emprunt n° 254-2020 par le MAMH;

2) à l'approbation du crédit accordé dans le cadre du programme TECQ;

Que lorsque ces conditions seront réunies, le maire et la directrice-générale soient autorisés à signer le dit contrat pour et au nom de la municipalité.

5) RAPPORTS ET ENTENTES

Aucun document déposé

6) DOSSIERS

Aucun dossier déposé

7) CORRESPONDANCES

Aucune correspondance pertinente

8) SUIVI MRC

8.1 PROCÈS-VERBAL MRC 18 MARS 2020

Le dépôt du procès-verbal de mars du Conseil de la MRC a été transféré aux élus municipaux par courriel.

9) VARIA :

- Vidéoconférence
- Information restaurant

53-04-2020

10) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
et unanimement résolu par les conseillers

Que l'assemblée soit levée à 20h00.

.....
Maire

.....
Secrétaire-trésorière